Exposé de M. Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire général, au Conseil de sécurité
12 juin 2012

M. le Président et distingués membres du Conseil,

1. C'est un honneur pour moi d'être à nouveau devant vous, dans le cadre du récent rapport du Secrétaire général sur la situation actuelle en République démocratique du Congo (RDC) et sur le travail de la MONUSCO. Depuis mon précédent rapport présenté en début d'année, des progrès considérables ont été effectués, notamment concernant la menace sécuritaire posée par le groupe rwandais FDLR dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Cependant, ces progrès ont été interrompus par les évènements récents relatifs à la mutinerie lancée par quelques individus et dirigée par Bosco Ntaganda et Sultani Makenga. Cette mutinerie a entraîné une grave détérioration de la sécurité pour la population civile de cette zone, en particulier dans la province du Nord Kivu ; et ainsi, une atténuation de la pression sur les autres groupes armés opérant dans la région.

2. Cette mutinerie a été en grande partie lancée par des soldats intégrés dans les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) en vertu d'accords conclus en 2009. Cette intégration n'a toutefois jamais été totale et, j'ai évoqué dans mes précédents exposés le défi posé à l'autorité étatique par le Général Ntaganda et ses alliés qui exercent une autorité semi-autonome sans rendre de comptes ni au commandement central ni à l'autorité du Gouvernement. Tandis que Ntaganda, Makenga et d'autres ont affirmé que les termes des accords de 2009 essentiels pour leurs intérêts n'ont pas été appliqués, le recours à une mutinerie armée est un moyen inacceptable de soutenir leurs griefs. A présent, cette situation risque de provoquer une déstabilisation générale des Kivu et de la région, et fait peser une menace grandissante sur des millions de civils. La mutinerie de Ntaganda n'a pas reçu le large soutien auquel il s'attendait, et la réponse du Gouvernement a été efficace ; en facilitant notamment la présence constante d'un nombre important de troupes du CNDP dans les unités militaires loyalistes et en réussissant à convaincre plusieurs autres militaires déserteurs de regagner leur poste sans conséquences négatives. Ces actions ont sensiblement réduit le nombre d'éléments disponibles pouvant rejoindre la mutinerie de Ntaganda et le Mouvement parallèle du « M23 » lancé un peu après par Makenga. Les relations entre Ntaganda et Makenga ne sont pas claires et le Mouvement « M23 » nie fermement toute relation avec Ntaganda ; cela s'explique peut-être par le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) à son encontre. Ntaganda et Makenga partagent toutefois clairement des positions, des intérêts et des objectifs fondamentaux.

3. Depuis le début de ces évènements, au début du mois d'avril, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement congolais, et particulièrement les FARDC, afin de chercher, dans la mesure du possible, à limiter le nombre de blessés parmi les populations civiles ; à fournir une aide aux victimes et aux populations déplacées ; à contenir la zone de combats actifs et à rétablir l'ordre public avec une rapidité et une efficacité optimales. Les mutins ont été délogés de leurs bases avec succès et plutôt

rapidement ; et ont fini par s'établir dans une petite poche de moins de cent kilomètres carrés située près de la ville de Bunagana, à l'est du parc national des Virunga, adjacent aux frontières ougandaises et rwandaises. D'importantes caches d'armes qui apparemment appartiennent aux forces de Ntaganda et de Makenga ont été saisies en mai 2012 par les FARDC. Ces caches d'armes contenaient respectivement environ 25 tonnes et 32 tonnes d'armes et de munitions. Les estimations quant au nombre de mutins varient, mais globalement on parle de plusieurs centaines de combattants depuis que les combats se sont concentrés dans la zone de Bunagana. Presque tous les civils ont fuit la zone immédiate. Les FARDC ont concentré le gros des forces et des armes autour de cette poche afin de prendre le contrôle des positions des mutins. Nous avons établi avec les FARDC des positions défensives occupées conjointement dans des lieux stratégiques clés près de la zone de combat ; par exemple autour de la ville de Bunagana, afin de veiller à ce que les actions offensives potentielles des mutins n'atteignent pas ces zones.

4. Ces combats ont entraîné d'importants déplacements de population, y compris de nombreux civils qui ont traversé les frontières voisines. De plus, les FDLR ainsi que de nombreux groupes congolais, en particulier certains qui évoluaient auparavant avec Bosco Ntaganda, ont cherché à profiter de l'augmentation générale de l'instabilité en lançant leurs propres actions, accentuant ainsi les effets négatifs sur la population civile. Nous disposons par exemple d'informations crédibles concernant des meurtres à grande échelle et d'autres crimes graves commis au Nord et au Sud-Kivu. Il s'agit de crimes commis par les FDLR et par un réseau de groupes armés nationaux xénophobes généralement identifié comme « Raiya Mutomboki », ciblant délibérément les membres de la famille des uns ou des autres, principalement les femmes et les enfants non armés. Très souvent, ces attaques ont lieu à une distance suffisante des positions des FARDC ou de la MONUSCO empêchant celles-ci d'intervenir à temps pour prévenir les massacres. Toutes ces activités ont exacerbé le grave problème persistant des viols et d'autres formes de violences sexuelles. Ces activités ont également beaucoup limité l'accès humanitaire dans toute la région, imposant davantage de difficultés à la population. Nous avons déployé les forces de la MONUSCO et sensiblement intensifié nos opérations dans toute la zone touchée ; et les hélicoptères de combat et autres hélicoptères militaires que nous avons récemment reçu ont été inestimables pour notre capacité de réponse. Nos ressources ont toutefois été poussées à l'extrême limite par notre tentative de couvrir les différents « points chauds », et la situation dans le Nord Kivu s'est globalement détériorée.

5. Cet état de fait contraste de façon dramatique avec la situation qui prévalait avant la mutinerie. Les FARDC et la MONUSCO ont étroitement collaboré en début d'année pour planifier une série d'opérations conjointes dans le Nord et le Sud-Kivu, afin de cibler les FDLR et d'autres groupes armés. Il s'agit notamment de mesures sans précédent visant à minimiser l'impact de ces opérations sur les civils, établir des centres de surveillance, fournir un accès humanitaire ainsi que prévoir une phase de stabilisation ou bien encore de « tenir » les zones sécurisées et vidées des groupes armés pour empêcher leur retour, une action qui a toujours fait défaut par le passé. Ces opérations planifiées conjointement s'étaient déroulées en mars dans le Sud-Kivu et avaient montré des résultats prometteurs. Par exemple, au cours des 18 derniers mois, le mois de mars a enregistré le plus grand

nombre de rapatriements de combattants FDLR et des membres de leur famille; un chiffre qui est certainement dû aux opérations du Sud-Kivu. Cela s'inscrit dans une tendance à la hausse des rapatriements de FDLR réalisés ces derniers mois, affaiblissant davantage les FDLR dans le cadre de la stratégie globale tendant à mettre un terme à cette menace persistante. Des opérations conjointes du même ordre au Nord-Kivu devaient se dérouler en avril avec pour objectif d'intensifier davantage cette pression et cette tendance. Malheureusement, tant les opérations au Sud que celles menées au Nord-Kivu ont été suspendus à la suite de la mutinerie. De façon prévisible, nous avons assisté depuis cette suspension des opérations à une très grande baisse du nombre de rapatriements d'éléments des FDLR, et à davantage de détériorations découlant des actions de Ntaganda et de Makenga.

6. Pour de nombreuses raisons, il en ressort qu'il est important de mettre un terme le plus rapidement possible à la mutinerie. En plus de permettre à un grand nombre de civils déplacés de rentrer chez eux, cela devrait également permettre une reprise à temps des efforts coordonnés ciblant les groupes armés dans les Kivu et dans le district du sud de l'Ituri, y compris une reprise des opérations militaires. Egalement, de nombreuses autres actions connexes doivent reprendre ; notamment les programmes de stabilisation, de résolution des conflits et de développement économique, toutes menacées par le retour de l'instabilité. Tout cela doit bien sûr être pris en compte dans le cadre du renforcement et de l'extension de l'autorité de l'Etat dans l'ensemble de la région, condition essentielle pour le minimum indispensable d'ordre public, de sécurité et de développement économique et social pour la région. Le Premier ministre Matata m'a fait part de son inquiétude quant à la menace que la mutinerie et ses effets pernicieux posent à son programme de développement et de réforme économique ; ainsi, bien sûr, que les conséquences terribles et directes sur la population civile. Je trouve prometteur que la semaine dernière, une importante délégation composée de plusieurs ministres et de responsables de haut niveau, menée par le Premier ministre, se soit rendue dans la région afin de voir directement ce qui se passe ; et se faire une idée plus précise de la situation actuelle, des graves problèmes rencontrés, et enfin des options disponibles à court et à long terme pour traiter de ces difficultés.

7. Comme les membres du Conseil le savent déjà, je dois aussi noter qu'un soutien fourni aux mutins en provenance de l'autre côté de la frontière rwandaise a été récemment signalé. A la MONUSCO, nous n'avons pas les moyens de confirmer de façon indépendante ou de vérifier les allégations d'activités en dehors de la RDC. Je dirais que pour des raisons évidentes, il est très important de prendre toutes les mesures possibles pour mettre un terme à tout appui que les mutins pourraient recevoir de l'extérieur de la RDC. J'appelle tous les Etats Membres de la région et au-delà à enquêter, dans la mesure du possible, sur ces informations, à mettre ces informations à la disposition des institutions nationales et internationales concernées, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à tout appui fourni à ces groupes de l'extérieur. La population de l'est de la RDC a déjà beaucoup souffert et pendant trop longtemps, et toutes activités qui prolongent la violence et les conflits armés dans la région doivent cesser. A cet égard, je salue la récente création à Goma d'un centre de renseignement commun, sous les auspices de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs,

ainsi que les activités de cette Conférence pour contrôler le commerce régional illégal de minéraux provenant de zones de conflit. Je salue également les activités visant à promouvoir les contacts transfrontaliers comme la réunion au Burundi des Gouverneurs régionaux organisée par Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

8. Un dernier mot sur les menaces sécuritaires, je voudrais également signaler que les activités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) constituent toujours une menace non seulement pour le nord-est de la RDC, mais aussi pour d'autres pays de la région. Au cours des derniers mois, l'activité globale de la LRA en RDC n'a pas beaucoup changé ; en effet, les attaques de la LRA répondent souvent aux besoins de petites unités individuelles, et il s'agit souvent de kidnapping et d'attaques violentes en plus des pillages sur des villages cibles. Mais indépendamment des tendances, les actions brutales de la LRA provoquent toujours une énorme peur dans l'ensemble de la région où ils opèrent. Nous avons continué de collaborer étroitement avec les FARDC dans le cadre d'opérations efficaces menées en RDC visant à prévenir les attaques à plus grande échelle de la LRA, à suivre et répondre à l'activité de la LRA à travers le Centre d'opérations et d'information conjoint de Dungu, et de ne ménager aucun effort pour faciliter la coordination régionale et le partage de l'information, notamment accroître l'efficacité des programmes axés sur la promotion du rapatriement. Nous avons et nous continuerons d'appuyer les initiatives régionales développées par l'Union africaine, avec le soutien du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, afin de faire face à cette menace et de renforcer autant que possible la coordination et le partage de l'information entre toutes les forces de la région. Je voudrais également mentionner que la MONUSCO a établi une présence militaire permanente dans le District du Bas Uélé, une initiative longtemps encouragée par plusieurs agences humanitaires et partagée par la MONUSCO.

9. Une grande partie du travail de suivi de l'information et d'analyse réalisé tout récemment par le Processus d'évaluation conjointe créé en 2010, aux termes de la résolution 1925 du Conseil de sécurité, avait été accomplie avant le début de la mutinerie dans les Kivu au début du mois d'avril. Cependant, je dirais qu'à mon avis ce processus mené par le Gouvernement congolais et la MONUSCO offre un excellent instrument d'analyse du contexte général de la menace ; fournit des mécanismes utiles pour les discussions relatives aux évènements soudains comme la mutinerie ; et enfin offre une base inestimable aux décisions relatives aux déploiements ainsi qu'à d'autres actions. Par exemple, suite aux dernières évaluations, nous examinons à présent la nécessité de poursuivre la présence militaire de la MONUSCO dans la province de l'Equateur, à un niveau modeste, conséquence des problèmes qui ont eu lieu en 2009 dans la région. Nous sommes en contact fréquent à plusieurs niveaux s'agissant d'autres problèmes et de développements dans le cadre du Processus d'évaluation conjointe, et j'encourage fortement le Conseil à continuer d'autoriser et de soutenir cet instrument.

10. L'installation des nouvelles institutions du Gouvernement issues des élections nationales problématiques de 2011 ont franchement pris plus de temps que je ne l'espérais. Néanmoins, la nouvelle Assemblée nationale a maintenant vu la mise en place de nouvelles procédures internes, d'assistants parlementaires et des commissions permanentes. On compte parmi les parlementaires, deux membres de l'opposition,

notamment Timothée Kombo Nkisi, deuxième Vice-président de l'Assemblée qui a été élu en tant que candidat UDPS de l'opposition ; et il y a dans toutes les commissions des représentants de l'opposition et quelques présidents. J'attends avec intérêt de pouvoir construire des relations entre la MONUSCO et la nouvelle Assemblée afin de soutenir et de faciliter leur travail et leur compréhension de la MONUSCO et des activités de programmes de l'ONU. Au niveau de l'exécutif, le nouveau Gouvernement, sous la direction du Premier Ministre Matata, a récemment pris ses fonctions et comprend deux membres venus des parties de l'opposition. Les deux Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, des représentants de la MONUSCO et moi-même avons eu des premiers contacts lors de réunions avec plusieurs ministres, et je compte bien poursuivre ces contacts et ces relations lorsque je rentrerai à Kinshasa. Je suis fermement convaincu qu'il est dans l'intérêt de toutes les parties que la MONUSCO s'entretienne régulièrement avec les agences et représentants concernés du Gouvernement par rapport à la mise en œuvre du programme, et qu'elle conserve de bonnes relations constructives et de collaboration avec celles-ci. Je suis déterminé à tout mettre en œuvre pour assurer que cela soit le cas. Tandis que je suis à New York, je suis très content du fait que la Représentante spéciale adjointe, Mme Leila Zerrougui, ait pu accompagner le Premier ministre Matata et sa délégation lorsqu'ils ont effectué la semaine dernière un voyage très important à l'est du Congo. J'espère que ce voyage contribuera durablement au renforcement de ce partenariat robuste et efficace.

11. Cependant, la mise en place de ces institutions montre qu'il y a encore beaucoup de défis à relever pour veiller à la tenue avec succès des prochaines élections provinciales et locales. Il faut qu'il y ait des élections provinciales pour élire les organes législatifs provinciaux, qui à leur tour sont chargés d'élire les sénateurs nationaux et les gouverneurs provinciaux. Les élections locales, qui n'ont jamais eu lieu lors du premier cycle électoral en 2006 sont également très importantes. Il est clair cependant que des mesures doivent être prises afin que les problèmes de 2011 ne se représentent pas. A cet égard, je prévois qu'un rapport qui sera publié très bientôt par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à l'Assemblée nationale servira de base à une discussion nationale sur le processus électoral passé et futur. Cela pourrait à son tour avoir un impact important sur la manière dont les choses doivent évoluer pour achever le cycle électoral.

12. Les principaux donateurs, ainsi que d'autres partenaires et les Nations Unies ont exprimé leurs inquiétudes quant aux irrégularités des élections de 2011, et la CENI elle-même a mené à bien un examen, contenant des recommandations approfondies pour que des changements soient adoptés en vue des prochaines élections. Il est fort possible que le débat attendu de l'Assemblée nationale proposera d'autres recommandations importantes. En somme, tous ces éléments sont essentiels pour que les donateurs, le Conseil et d'autres partenaires puissent faire une évaluation en termes d'engagement et d'appui aux élections provinciales et locales. Il est bien sûr d'une importance primordiale d'avoir en place des conditions favorisant des élections crédibles, transparentes et démocratiques. Il s'agit pour la plupart d'actions et de gestion de la part de la CENI afin de veiller aux préparatifs efficaces et dans les délais ; aux vérifications adéquates et autres procédures visant à empêcher les fraudes, les abus et autres irrégularités ; à une mise en œuvre totale et intégrale des plans en place, notamment les procédures essentielles de compilation et de

vérification. Le Gouvernement aussi devra faire tout son possible pour garantir des conditions libres pour que tout le monde puisse participer. De plus, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a également besoin d'actions fortes et appropriées pour faciliter un accès média et une couverture totale et gratuite. A cet égard, je salue la récente décision des autorités gouvernementales d'enquêter sur les violations graves des droits de l'homme et sur d'autres violences commises pendant le processus électoral de 2011 ; et je répète que nous ferons tout pour faciliter et faire avancer ces enquêtes et les poursuites judiciaires appropriées correspondantes. Egalement, sous la direction de ce Conseil, nous allons activement évaluer les progrès réalisés par rapport à l'organisation des élections provinciales et locales afin de déterminer les niveaux d'appui adéquats et nécessaires à fournir pour réaliser des élections libres, régulières et crédibles. Je sais que les principaux donateurs mènent également leurs propres évaluations du même ordre afin de déterminer un possible appui financier dans l'avenir. J'espère bien entendu que ce processus avancera de manière rapide et productive pour réaliser des élections libres et démocratiques le plus tôt possible, car ce sont des aspects très importants pour les Congolais, pour la consolidation durable du processus démocratique et pour davantage de progrès vers la réalisation des objectifs de décentralisation que le peuple congolais s'est fixé.

13. M. le Président, Chers membres du Conseil, la situation actuelle à l'est de la RDC, en particulier dans la province du Nord-Kivu est alarmante. Il est toutefois important de ne pas oublier les progrès considérables réalisés dans de nombreux domaines depuis la transition qui a marqué la fin officielle de la guerre ; et en particulier ces dernières années. Il est bien sûr essentiel de se remettre le plus tôt possible des difficultés rencontrées dans les Kivu. Mais il est aussi d'égale importance d'évoluer vers un programme plus large visant à traiter les causes fondamentales du conflit à l'est du Congo, et à assurer une sécurité et un développement durable indispensables dans l'ensemble du pays. La stabilisation et le programme de développement général à l'est du Congo a été accompli dans le cadre général des programmes STAREC et ISSSS. Il y a eu plusieurs constructions de routes, de tribunaux, de postes de police et d'autres installations. Mais il est également important de veiller à ce que du personnel soit déployé pour occuper ces installations et y travailler afin d'identifier et de régler les problèmes, et globalement d'étendre et de renforcer la portée des autorités et institutions étatiques. A mon avis, il faut également se concentrer davantage sur la façon de régler les litiges fonciers et autres problèmes sous-jacents aux tensions intercommunautaires. Tandis que nous avançons vers une nouvelle phase du plan STAREC et que nous établissons, je l'espère, un cadre parallèle pour nos efforts dans d'autres parties du pays, dans le cadre du programme de consolidation de la paix, il est légitime que toutes les parties examinent et révisent les priorités, les opérations et les programmes mis en œuvre. Ce processus est déjà en cours et son importance est bien entendu complétée par la mise en place du nouveau Gouvernement national. J'attends avec intérêt les résultats de ces examens pour voir comment la MONUSCO et les agences de l'ONU pourraient être encore plus efficaces dans la réalisation des objectifs fixés mutuellement pour ces programmes.

14. J'attends également avec intérêt de travailler avec les membres du nouveau Gouvernement pour voir comment on peut régler au mieux les questions relatives au secteur de la sécurité et comment renforcer ses institutions. Je suis content des résultats de la formation de la police et des programmes correspondants qui je pense ont permis de renforcer les capacités de la Police nationale congolaise. A cet égard, je souhaiterais encore une fois exhorter tous les donateurs à nous fournir des ressources supplémentaires qui nous permettraient d'étendre et d'intensifier ces programmes. De la même manière, je suis confiant que l'ONU et les donateurs peuvent faire plus encore pour appuyer les programmes et les priorités du Gouvernement afin de tirer parti des progrès très encourageants déjà accomplis dans les systèmes de justice civile et militaire. Dans le domaine militaire, je souhaite, avec le Gouvernement, voir de nouveau comment nous pouvons utiliser plus efficacement notre partenariat opérationnel pour mettre un terme aussi vite que possible aux menaces sécuritaires des groupes armés, et explorer les options qui nous permettraient de renforcer et d'appuyer les capacités des FARDC. A ce propos, je voudrais réitérer mon appel à tous les partenaires pour examiner quelles sont les ressources disponibles pour appuyer la formation, la professionnalisation et les programmes de réforme destinés à l'armée congolaise.

15. Il ne s'agit pas de petits défis, mais je suis convaincu qu'au-delà de l'instabilité sécuritaire à laquelle on assiste actuellement, il y a de grandes possibilités et des perspectives pour que d'importants progrès soient accomplis dans ces domaines. Je peux vous assurer que la MONUSCO et les agences de l'ONU au sein de l'Equipe pays des Nations Unies en RDC, sont résolus à faire tout leur possible pour atteindre ces objectifs le plus efficacement et le plus rapidement possible.

16. Enfin, je voudrais encore une fois exprimer mes remerciements sincères aux membres du Conseil de sécurité et à la communauté internationale pour l'appui fourni à la mission dans la mise en œuvre de son mandat. La mission et le peuple congolais ont toujours besoin de cet appui et en bénéficient considérablement ; en particulier dans le contexte des faits récents inquiétants qui ont eu lieu dans les Kivu. En effet, sans cet appui, la consolidation des progrès majeurs accomplis ces dernières années sur la voie de la paix durable et de la stabilité en RDC ne peut être réalisée. Je compte donc sur ce soutien continu, ainsi que sur le soutien des membres du personnel de la MONUSCO et des agences de l'ONU, sur lesquels je m'appuie grandement et dont l'engagement et les efforts constants méritent d'être largement reconnus et salués comme il se doit.

Je les remercie, et je vous remercie pour votre soutien et votre attention.